



Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 29 novembre 2017

## À la une



À l'occasion de la **Journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes**, le président de la République, Emmanuel MACRON, a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « grande cause nationale » du quinquennat. [Dans son discours, prononcé à l'Élysée](#), il a énoncé les premières mesures gouvernementales qui porteront sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. L'éducation, l'accompagnement des victimes et le renforcement de l'arsenal répressif sont les trois piliers qui soutiendront les actions menées. Pour conduire le combat culturel de l'égalité et changer les choses en profondeur, le président a souligné l'importance de l'éducation, avec notamment la formation des professionnels de la petite enfance, le lancement d'une opération de lutte contre la pornographie et le cyber harcèlement, l'interpellation des publicitaires, industries de la mode ou du jeu vidéo pour combattre les stéréotypes sexistes.

En matière d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes et de répression des auteurs, Emmanuel MACRON a également fait plusieurs importantes annonces. Pour mener à bien ces actions, qui s'inscrivent dans le cadre d'un plan quinquennal de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, dans lequel tous les ministères seront impliqués, le président a annoncé une hausse de 13 % du budget alloué à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sanctuarisé sur toute la durée du quinquennat. [Un résumé et une fiche presse ont été mises en ligne sur notre site.](#)

Marlène SCHIAPPA a lancé [une campagne de communication du secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes](#) destinée à réaffirmer avec force le caractère intolérable et inacceptable de toutes formes de violences à l'encontre des femmes et à inciter l'ensemble de la société à se mobiliser contre ces violences. La campagne touche l'ensemble du grand public avec un message fort : « *Les violences que subissent les femmes sont multiples, elles n'en sont JAMAIS responsables* » et une signature « *Ne rien laisser passer* ». Un spot est diffusé du 25 novembre au 3 décembre par de nombreuses chaînes de télévisions et sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, une infographie sur les chiffres de 2016 sur les violences sexistes et sexuelles et deux affichettes sont disponibles sur notre site et sur [l'espace Web dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes](#). Enfin, Marlène SCHIAPPA lance aujourd'hui le second volet de la campagne « Arrêtons-les ». Alors que la première série visait à faire prendre conscience de la gravité de leurs actes aux auteurs d'agressions sexistes ou sexuelles, la deuxième phase cible les violeurs.

**NE RIEN LAISSER PASSER**  
**WWW.STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR**

## Nomination



Par arrêté du Premier ministre, de la ministre des Solidarités et de la Santé et de la ministre du Travail en date du 24 novembre 2017 (**Journal officiel** du 26 novembre), Laurent SETTON, administrateur général, est nommé expert de haut niveau, chargé des fonctions de **haut fonctionnaire à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes**, auprès du secrétaire général, à l'administration centrale des ministères chargés des affaires sociales, pour une durée de trois ans.

## Parlement

Le rapport du Sénat sur la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances » du **projet de loi de finances pour 2018** a été mis en ligne. En ce qui concerne le programme 137 « [Égalité entre les femmes et les hommes](#) », le Sénat observe que la priorité politique « *doit se traduire en acte* ». « *Alors que l'égalité entre les femmes et les hommes a été érigée au rang de grande cause nationale du quinquennat, la légère augmentation du programme masque des situations contrastées, et notamment la baisse regrettable des crédits liés à la lutte contre la prostitution, portée par la loi d'avril 2016* », observe la chambre haute qui ajoute : « *si l'on veut faire de ce programme une priorité politique, il faut qu'elle se traduise dans l'exécution budgétaire* ».

Dans un communiqué du 28 novembre, la **délégation aux droits des femmes du Sénat** salue l'engagement du président de la République dans la lutte contre les violences faites aux femmes, tout en s'interrogeant sur les moyens attribués à la « grande cause du quinquennat ». La délégation commente certaines mesures et appelle le gouvernement à un effort budgétaire sensible, pour que les moyens qui seront consacrés à la grande cause du quinquennat soient à la hauteur des ambitions légitimes affichées samedi dernier. [Retrouver l'intégralité du communiqué.](#)

Le rapport de Vincent BRU au nom de la **commission des lois** sur la proposition de loi de Philippe LATOMBE et plusieurs de ses collègues relative au principe de garde alternée des enfants (veille du 24 novembre), et le texte de la commission ont été mis en ligne sur le site du **Assemblée nationale**. Le débat en séance publique aura lieu le 30 novembre. [Retrouver le dossier législatif.](#)

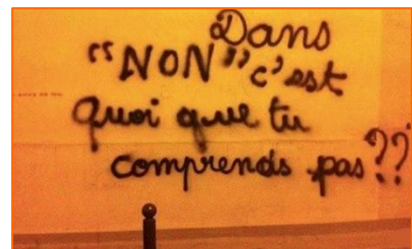
## International

[Dans un communiqué diffusé à l'occasion du 25 novembre](#), la **Commission européenne** annonce qu'elle a retenu pour le colloque annuel sur les droits fondamentaux le thème d'actualité : « [Les droits des femmes en des temps troublés](#) ». Une nouvelle enquête [Eurobaromètre](#), publiée également le 25 novembre, souligne que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas acquise dans les États membres de l'Union européenne. La Commission annonce des mesures concrètes visant à mettre fin à l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes au moyen d'[un plan d'action qui sera mis en œuvre d'ici la fin de son mandat en 2019](#).

La **Commission européenne** a également diffusé une déclaration concernant la Journée internationale pour l'élimination de la violence faites aux femmes intitulée « [En finir avec la violence contre les femmes](#) ».

## Associations

Le **Centre audiovisuel Simone de Beauvoir** propose [une nouvelle version de Genrimages, son site entièrement refondu](#), réalisé avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale. Des vidéos et des images analysées, des ressources complémentaires ainsi qu'un outil d'annotation d'images fixes et animées sont mis gratuitement à disposition. Ces ressources permettent de conduire des séances de sensibilisation qui croisent éducation à l'image et éducation à l'égalité filles-garçons.



## Revue de presse spéciale « 25 novembre »

Nous ne reviendrons pas sur les articles concernant « *le grand déballage* » sur les violences sexistes et sexuelles et les nombreuses accusations *ad hominem*. À en croire **Libération**, c'est vraiment la planète entière qui est touchée : « *Agressions sexuelles : en Laponie aussi* » (29 novembre). Signalons le très important écho médiatique en Europe, et en particulier en Italie, suite aux annonces du président de la République, l'action de la France étant présentée comme une référence. Dans notre pays, les journaux ont accordé cette année une très grande place à la journée mondiale grâce aux suites de l'affaire WEINSTEIN et aux annonces d'Emmanuel MACRON. Notons que le mot « *fémicide* » fait une entrée fracassante dans les médias ! (Voir synthèses des 20 juin 2016, 10 septembre 2015, 30 novembre 2014 et précédentes). Une longue analyse dans **Libération** du 24 novembre tout d'abord : Sous le titre « « *Fémicide* » pas français ? », Juliette DEBORDE, journaliste à « *Libé* », explique que « *malgré l'introduction récente d'une circonstance aggravante de sexisme dans le code pénal, les associations féministes militent pour la reconnaissance légale du « fémicide », un crime reconnu par plusieurs autres pays. Une revendication qui, en France, divise, et ce à la veille de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes* ». Sous le titre « *Les féminicides, des meurtres invisibles* », **Le Monde** du 25 novembre pose également la question de ce qu'il qualifie de « *fait de société* », et regrette que ces meurtres soient « *relégués à la rubrique des faits divers sous le qualificatif de « drame familial* ». Signalons également la chronique de Frédéric WORMS dans **Libération** du 24 novembre. Dans « *Après la sidération, le temps du trouble, source de clarté* », le philosophe estime que « *face au harcèlement sexuel multiple, il faut définir les conditions concrètes de l'égalité pour permettre la liberté* ».

Le 25 novembre, **Le Monde** titre à la une : « *Violences sexuelles. L'onde de choc mondiale* ». Et de faire un tour d'horizon des nombreux pays touchés par les répercussions de l'affaire WEINSTEIN. Sous le titre « *Nous devons inventer un nouvel ordre amoureux* », le quotidien du soir donne aussi la parole au sociologue Jean-Claude KAUFMAN qui souligne l'ampleur des inégalités entre les femmes et les hommes. **L'Humanité** du 25 novembre devient un « *numéro spécial* » et annonce « *Le temps d'agir* » avec de nombreux reportages en France ou dans le monde, des analyses et des propositions. « *Après Balance ton porc, balance ton plan* », titre **Libération** le 25 novembre qui constate que « *pour une fois, grâce à la prise de conscience post-Weinstein, la journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes mobilise* ». Le quotidien dresse également le portrait de Marlène SCHIAPPA : « *De la trublionne à la bonne élève* ». Dans le même numéro l'écrivaine Camille LAURENS dénonce elle, avec drôlerie et ironie, « *la journée mondiale de l'imposture* ». **Le Figaro** s'attaque lui (à la une) au problème de « *la jeunesse exposée à la violence de la pornographie* ». Le journal y voit « *le terreau des violences* », et consacre quatre pages au sujet, ainsi que son éditorial (« *Déshumanisation du monde* »). Dans la même édition, Peggy SASTRE, journaliste scientifique, signe « *La notion de « culture du viol » n'est absolument pas démontrée* », ce qui lui vaut de recevoir le « *Bonnet d'âne* » de **L'Humanité** du 27 novembre. « *Pour Macron, la honte doit changer de camp* », résume **Le Parisien** du 26 novembre. Et de présenter la « *batterie de mesures* » annoncée. Dans son édition du 25 novembre, le quotidien s'était penché dans un reportage sur « *des policiers formés à accueillir les victimes de violences sexuelles* » à Rennes.







La **Croix** du 27 novembre titre « *Macron s'engage contre les violences faites aux femmes, qui se mobilisent* »... Le quotidien passe au crible trois mesures présentées par le président de la République. Toujours le 27, **L'Humanité** s'interroge à la une : « *Violences sexistes : à quand une grande cause budgétaire* ». Le quotidien communiste réclame un financement pour les mesures. Le journal se pose aussi la question du « *retour en grâce des ABCD de l'égalité* ». Notons que le **CSA** se dit prêt à

étendre ses pouvoirs au numérique en matière de violences faites aux femmes (**Agence France Presse** du 26 novembre). Plusieurs médias sur Internet soulignent que les annonces du président de la République « *divisent les féministes* » (**RTL**). **Le Figaro** du 28 novembre fait état des « *tensions entre Schiappa et les féministes* ». En effet, Caroline DE HAAS et plusieurs militantes féministes ont critiqué ouvertement le budget dédié à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Rappelons que Caroline DE HAAS, cofondatrice de **Osez le féminisme !**, a été conseillère chargée des relations avec les associations et de la lutte contre les violences faites aux femmes au sein du cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM. Après avoir quitté le parti socialiste, elle a fondé le groupe **Égalis**. **Le Monde** du 28 novembre évoque aussi la polémique et « *Des mots forts sans moyens nouveaux* ».

Et le mouvement de libération de la parole continue. Dans une tribune publiée par **Le Monde** du 29 novembre, plus de cinquante anciennes militantes de l'**UNEF** dénoncent les violences sexistes et sexuelles dont elle a été victime. Le quotidien, qui avait soulevé la question dans son édition du 18 novembre (« *Harcèlement sexuel : la parole se libère à l'UNEF* »), a mené l'enquête et dévoile un véritable « *système de violences sexistes* » mis en place par plusieurs cadres masculins au sein du syndicat étudiant. « *Depuis un mois et demi, les récits des femmes victimes de violences sexuelles, notamment au travail, forment un flot continu* »... « *Que faire contre le harcèlement et les violences sexuelles ?* », se demande **L'Humanité** du 29 novembre. « *Depuis les révélations de Sandrine ROUSSEAU jusqu'au récent #Balancetonporc, des milliers de femmes sortent du silence* », résume le journal qui a posé la question à des spécialistes : « *Comment prévenir et juger ces abus ?* ». « *L'État ne peut pas tout, mais il peut infiniment plus* », jugent Léa SCARPEL et Marilyn BALDECK de l'**Association européenne de lutte contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT)** ; la philosophe Manon GARCIA décrit « *les trois problèmes du consentement* » ; et Muriel SALMONA, psychiatre et présidente de **Mémoire traumatique et victimologie**, estime que « *la justice est quasi absente* ». Muriel SALMONA que l'on retrouve dans **Le Figaro** du 28 novembre où elle souligne l'importance de « *soigner le stress des femmes victimes* ». Enfin, pour conclure cette veille, signalons le texte de Martine STORTI publié par **Médiapart** le 28 novembre. Sous le titre « [Rengaines et radotages à propos de la lutte contre le harcèlement](#) », la journaliste et écrivaine explique que, concernant les réactions, parfois violentes, contre le mouvement féministe (veillées des 20 octobre, 26 octobre, 3 novembre et 21 novembre), « *à chaque épisode de l'émancipation des femmes, à chaque moment de leur affirmation sur la scène politique, à chaque progrès de leurs droits, le même refrain s'entonne, celui d'une double peur : celle de l'annulation de la différence des sexes, celle de l'émasculatation des hommes* ».



Photos © DR - **Direction générale de la cohésion sociale** - Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr – <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/>